

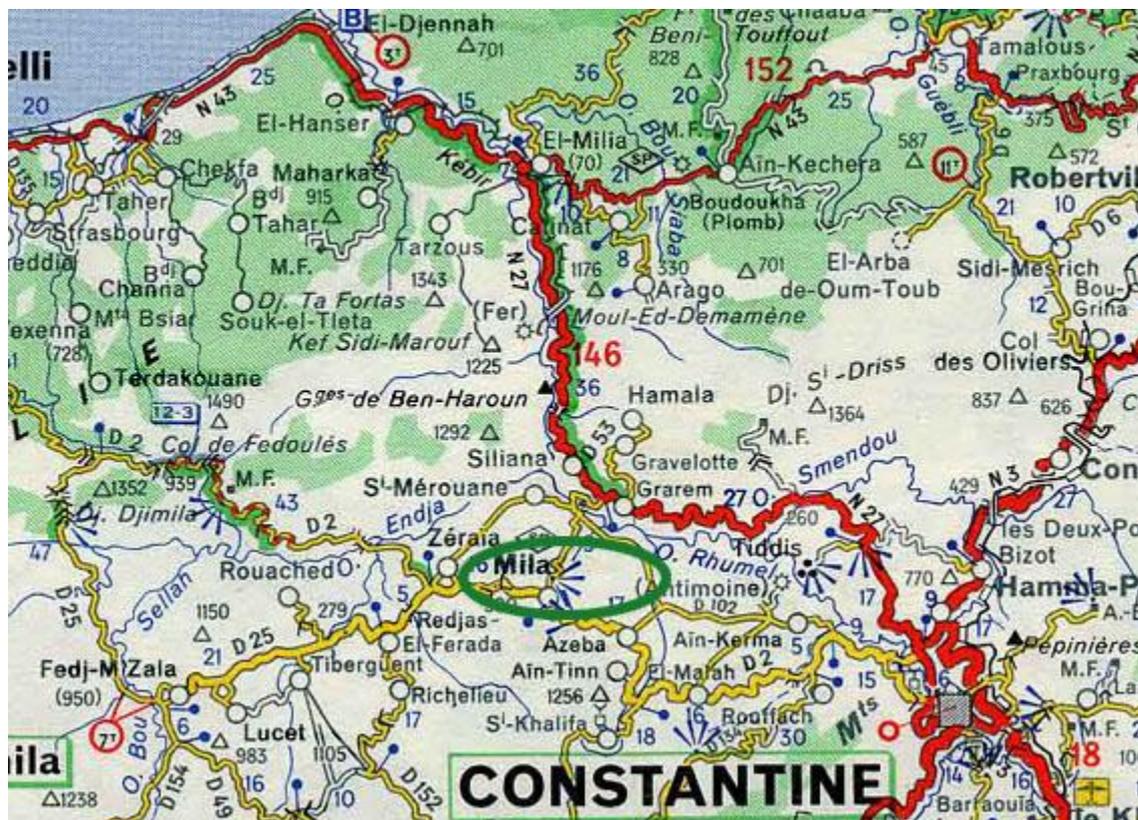
INFO 439' FEDJ M'ZALA

« NON au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Le village de FEDJ M'ZALA devenu FERDJIOUA à l'indépendance

Cette commune de l'Est algérien est localisée à 31 km à l'ouest de MILA par la D 25 (devenue RN 79).



Toponymie

Le nom de FEDJ M'Zala signifie le Col des M'Zala du nom d'une ancienne tribu berbère (Imzalen).

Elle tirait son nom du col, qui au centre de la commune, fait communiquer les vallées de l'oued BOUSSELAH et de l'oued MELAH.

Relief

La ville de FEDJ M'ZALA se trouve dans une vallée en contrebas d'un col, le Ras FERDJIOUA au Sud et le Djebel BOUCHERF au Nord culminant à 1165 mètres.

L'Oued BOUSSELAH traverse la commune du Nord au Sud.

Climat méditerranéen avec été chaud.

Histoire

Cette ville a été fondée par FERROUJIHAR, contre les Romains. Habitée par les KOTAMA, la région joue un rôle important au Moyen Âge au Maghreb dans l'avènement de la dynastie fatimide.

Durant l'occupation ottomane, la tribu de FERDJIOUA ne reconnaît pas la souveraineté du Bey de Constantine. La famille ACHOUR et plus particulièrement Ahmed Ben Bouakkaz Ben Achour s'oppose à la levée de l'impôt.

À l'arrivée des Français, il se range auprès d'eux et va mener des batailles contre les OULED SOLTANE. En 1846 aidé par les militaires français, il soumet les BENI GHEBOULA et les BENI FOUGHAL.



Bordj de Fedj-Mzala

[Photo issue du site : <http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2006/12/19/3474640.html>]

En 1862 il se retire et s'installe à CONSTANTINE d'où il commandera le caïdat de FEDJ M'ZALA.

En 1864 lorsqu'éclate la révolte des FERDJIOUA et des ZOUAGHA contre le Bordj de ZEGHAÏA, il est accusé, arrêté et interné à Pau. Son commandement est donné à son neveu et son gendre, Ahmed Bouakkaz et Ben Derradji, le premier prend le titre de Calife des BABORS.

Le 1^{er} janvier 1875 est installé un bureau arabe.

La Commune mixte de FEDJ M'ZALA avait été créée par arrêté le 1er décembre 1880

En application du décret du 28 juin 1956, la commune mixte de FEDJ M'ZALA éclata en douze nouvelles communes de plein exercice : ARRES (8.000 h) - BEINEN (7.500 h) - BOUHATEL (6.906 h) - DJEMILA (8.845 h) - FEDJ M'ZALA (22.876 h) - KEF BOUDERGA (7.120 h) - LENTIA (13.215 h) - LUCET (7.896 h) - RICHELIEU (7.000 h) - ROUACHED (11.000 h) – TACHOUDA (6.174 h) - TASSALA (15.240h)



A la tête des communes mixtes était placé un fonctionnaire d'autorité.

L'administrateur n'avait pas seulement les attributions normalement dévolues au maire par la loi municipale, mais encore bien d'autres charges et sujétions découlant de son rôle de représentant du pouvoir central, dans sa circonscription il était

officier de police judiciaire, officier du ministère public près le tribunal de simple police et de petite correctionnelle.

L'administrateur était assisté d'une assemblée municipale délibérante:

La commission municipale composée des présidents d'une assemblée d'élus pour six ans, des adjoints spéciaux chargés de pouvoirs délégués tels que ceux d'officier d'état civil, dans des circonscriptions de commune que formaient certains centres de colonisation, des caïds, fonctionnaires nommés, membre de droit et du receveur des contributions divers.



Vue aérienne de FEDJ M'ZALA en 1957 photo de Guy MARTIN

En 1963, après l'indépendance, la commune est renommée FERDJIOUA

Patrimoine

Ce sont les Ottomans qui ont marqué ce lieu par les précieux vestiges turcs qui y existent, notamment le Palais de l'Agha, le monument le plus emblématique illustrant cette époque. Se dressant au centre ville de, ce Palais turc, joyau architectural construit dans un joli style médiéval, est érigé sur une superficie de 8000 m² bâtis avec 2000 m² de jardins et compte un rez-de-chaussée, une grande cour, des nombreux sous-sols ayant servi de dépôt de munitions, ainsi que des terrasses et des balcons.

Ce Palais de l'Agha : Appelé aussi " Djenen El Hakem", servait de siège au commandant de la région désignée par le Bey de Constantine,

Puis à l'époque française c'était le lieu de résidence de l'autorité en place. Ce monument a été restauré pour la première fois par l'administration française en 1929.

Sport

Le club local fut fondé en 1935 sous le nom de FEDJ M'Zala Athlétic Club (FAC), il évolue de nos jours en division régionale sous le nom de CRB FERDJIOUA.

DIVERS : Commentaires trouvés sur un blog :

« Bravo , !!! J'ai lu tous vos commentaires et surpris par certains !!! alors je n'ai pu me retenir pour porter une réponse : natif de ce beau village Fedj-mzala (ferdjoua) j'ai vécu mon enfance j'ai fais l'école primaire jusqu'à ma sixième mon Enseignante s'appelée : Mlle Grate noir d'ailleurs je me rappelai très bien d'elle une brune aux cheveux très noir, y avait aussi Mme Gaie une belle femme blonde au yeux bleus, et je me rappelle aussi de Mrs. Dupuit, Déborge, Fonça, Cost. Cassé, et bien d'autres mes, mon arrière grand père faisait partis de la tribune de Bouakaz Benachour, et un de mes grands parents était son Administrateur principal, et ceci d'après les renseignements trouvés sur les documents des biens de mon arrière grand père que j'ai pu récupérer de la cadastre de Constantine en hiver toute la tribune de Bouakaz s'installe au sud de l'Algérie pour la chaleur, en été à Ferdjoua et Constantine, Sétif ».

MONUMENT AUX MORTS : Qu'est-il devenu ?

Le relevé n°57403, de la Commune Mixte de FEDJ mentionne **302 noms de soldats** "Mort Pour la France" au titre de la guerre 1914/1918 :

Ceux nés à FEDJ M'ZALA (76) sont mentionnés en rouge :

ABBACHE Boudjema (1919) – ABDELAZIZ Mohamed (1917) – ABECHÉ Mohamed (1917) – AILHAUD Hubert (1917) – ALI Ben Fatmi (1916) – ALION Tahar (1914) – AMAR Ben Abdallah (1918) – ANANI Saïd (1917) – ANIMOUR Bachir (1919) – ARAB Mohammed (1918) – ARAR Bouzid (1918) – ARDOUANE Tahar (1914) – ARRAS Tahar (1914) – ATOUT Brahim (1916) – AZIEZ Miloud (1918) – AZRA Boudjema (1916) – BAOUCHE Ahmed (1917) – BARNOU SADOUNI Abdallah (1915) – BEDJEBADJI Cherif (1914) – BEKHAKH Ahmed (1916) – BEKKIS Belkacem (1915) – BEKKOUCHE Mohammed (1914) – BELAÏDI Ahmed (1915) – BELALEM Salah (1918) – BELBEKKOUCHE Ahmed (1918) – BELFETHI Belkacem (1918) – BELGHEBSI Mohammed (1919) – BELHADI Ammar (1918) – BELHADI Mohamed (1915) – BELHAMRA Belkacem (1917) – BELKACEM Ben Salah (1915) – BELKAÏD Salah (1918) – BELKERMI Ahmed (1915) – BELKERMI Messaoud (1914) – BELLAHMAR Ali (1915) – BEN ADDALLAH Bachir (1916) – BEN ADDALLAH Salah (1915) – BENACER Messaoud (1914) – BENAÏSSA Derradji (1914) – BENATIA Messaoud (1918) – BENATIA Messaoud Ben Aïssa (1918) – BENAYAD Bachir (1918) – BENCHEBLI Mohamed (1914) – BENCHINE Tahar (1914) – BENDADA Ahmed (1918) – BENDOUD Rabah (1916) – BENDJEDDOU Mohamed (1918) – BENDJEDDOU Mohamed Ben Tayeb (1918) – BENGHEBRID Mohammed (1916) – BENHAMLA Ali (1914) – BENKHEDIMALLAH Belkacem (1918) – BENKHEDIMALLAH Mohammed (1918) – BENMADI Saad (1916) – BENMENIA Mohamed (1917) – BENNAOUI Ali (1914) – BENOTMANE Lakdar (1916) – BENSÂÏDI Mohammed (1914) – BENTACHA Noui (1915) – BERKATI Rabah (1919) – BERNARD Victor (1918) – BERREHAL Mohamed (1916) – BETCHINE Ammar (1915) – BIRAZE Bouzid (1918) – BONTOUR Belkacem (1918) – BOUABISSA Ali (1915) – BOUAFIA Mohammed (1916) – BOUAFIA Rabah (1915) – BOUAMAMA Saïd (1915) – BOUBAAYA Abdallah (1915) – BOUBAYA Larbi (1915) – BOUCHAHDANE Mekli (1918) – BOUCHAHDANE Mohammed (1918) – BOUCHEGOURA Mohamed (1917) – BOUCHETOB Boudjema (1914) – BOUDERBAN Lakdar (1918) – BOURDERDAR Serradji (1914) – BOUDINA Belkacem (1915) – BOUDIS Larbi (1915) – BOUDJADJA Assa (1918) – BOUFAFA Alloua (1916) – BOUGHADI Ferhat (1918) – BOUGHALEM Mohamed (1914) – BOUHAFS Salah (1915) – BOUHEROUM Ammar (1916) – BOUKEBBADI Lamri (1917) – BOUKELLAL Abderrahman (1917) – BOUKEMMACHE Mohamed (1918) – BOULEBSOL Ahmed (1915) – BOULESNAVE Ali (1918) – BOULKRAOUT Ahmed (1915) – BOULKRAOUT Hammoud (1914) – BOUNAAS Chaïb (1914) – BOUNAAS Larbi (1918) – BOUNGAB Douadi (1915) – BOUNI François (1919) – BOUOUDEN Saïd (1914) – BOUREMEL Saïd (1914) – BOUSBA Abdallah (1918) – BOUSEBA Mohamed (1915) – BOUSHABA Mebarek (1916) – BOUSLAH Rabah (1918) – BOUSAÏD Tahar (1915) – BOUTELDJA Ben Mohamed (1919) – BOUTRAH Messaoud (1916) – BOUZOUGHAR Saïd (1916) – BOUZOURANE Ameur (1916) – BRIHOUM Ali (1915) – BRITEL Ali (1916) – CHABANE Ahmed (1916) – CHALAL Mohamed (1916) – CHANGUER Mohamed (1915) – CHEBITA Lakhdar (1914) – CHEHLAT Abdallah (1917) – CHEMLI Saïd (1915) – CHENAFI Mohamed (1917) – CHENAFI Salah (1916) – CHETTAH Hamou (1916) – CHIKHA Hadj Ben Abdallah (1916) – CHIRCHOUH Amor (1916) – CHOUIFI Mohammed (1915) – CHOUGUI Ahmed (1915) – CHOUIKH Mohammed (1918) – CHOUKRI Lakdar (1916) – DAHI Saïd (1916) – DAHMANE Laoussine (1915) – DAOUD Ahmed (1917) – DAOUDI Achour (1914) – DARDAR Saïd (1915) – DARDARA Ammar (1916) – DEGHOUL Hocine (1915) – DEGHOUL Mebarek (1916) – DEGHOUL Mohammed (1918) – DENFER Mohamed (1914) – DIF Mohamed (1915) – DIFEL Brahim (1918) – DJAMA Derradji (1918) – DJEBBAR Messaoud (1918) – DJEHIM Ahmed (1917) – DJEKHRAB Lakhdar (1918) – DJOUMBI Hadj (1918) – DOUARNEREAU Messaoud (1915) – DOUIBI Saïd (1914) – FENDI Mebarek (1918) – FENNICHE Salah (1918) – FOUNAS Laïfa (1915) – FOUNAS Tucki (1914) – GHELLAB Seghir (1916) – GHENNA I Salah (1916) – GHETTAB Messaoud (1915) – GHOUL Salah (1917) – GHYMOUSE Ahmed (1919) – GUERIRA Ahmed (1918) – GUERMICHE Tahar (1916) – GUESMI Saadi (1914) – GUESSAS Mohammed (1914) – HABIB Mohammed (1917) – HADDAD Mohammed (1916) – HADDAD Tahar (1916) – HADRIANE Tayeb (1915) – HALINA Laïd (1918) – HAMANI Ben Amor (1916) – HAMMADA Saïd (1919) – HANACHI Brahim (1914) – HAREK Amor (1918) – HEBBOUL Saou (1914) – HEMMANI Rabia (1917) – HENADA Hamlaoui (1918) – HERNOUNE Mebarek (1915) – HOUMER Ammar (1918) – HOUTA Ahmed (1917) – IDRI Ahmed (1917) – IDRI Messaoud (1917) – IKHLEF Ali (1914) – IKHLEF Brahim (1918) – JAFFAR Moussa (1915) – KADJA Amor (1916) – KAELEF Ali (1918) – KAÏD Mohammed (1916) – KALI TERRE (1918) – KAMEL Moktar (1914) – KARA Ammar (1919) – KECHACHA Mohammed (1916) – KEMMAS Tayeb (1918) – KEMOUDI Brahim (1918) – KENAI Salah (1918) – KENIOUI Mebarek (1916) – KERBAH Mohammed (1915) – KERIOUI Hocine (1916) – KERNANE Ahmed (1918) – KERZA Ali (1918) – KHALED Mohammed (1918) – KHENNOUS Derradji (1918) – KHENOUNA Youcef (1914) – KHERKHAR Ammar (1918) – KHOULED Essaid (1915) – KOLLI Yahia (1919) – KOUADRI Ahmed (1914) – KOUIRA Amor (1917) – KOUIRA Salah (1914) – LABU Hocine (1918) – LADJAL Salah (1918) – LAGGOUN Ali (1916) – LAHMAR Saad (1916) – LAÏB Ammar (1914) – LAÏB Salah (1916) – LAÏB Sliman (1918) – LAÏTA Mohamed (1916) – LALAOUI Mohamed (1916) – LAMAMRA Amor (1918) – LAMAMRA Lakhdar (1917) – LANCER Rabah (1914) – LAOUAT Mohammed (1914) – LARBI Ahmed (1918) – LARECH Mostefa (1918) – LAZIZI Mohammed (1914) – LEBEIR Ammar (1918) – LECA François (1914) – LEKIRED Cherif (1918) – LOULDJA Lakhdar (1917) – M'SSEKINE Ameur (1914) – MADOU Ali (1918) – MAKHLOUF Ahmed (1917) – MAMMERRI Abdelkader (1915) – MAUCHE Ammar (1915) – MEDJIDER Ammar (1916) – MEDJOU Lamadi (1916) – MEDOUR Saïd (1919) – MEHENNI Ali (1914) – MELOUK Messaoud (1915) – MENAKH Zouaoui (1914) – MERABET Ammar (1916) – MERABET Ramdane (1918) – MERBAH Tahar (1917) – MERIDJ Ahmed (1918) – MERMOUNE Mohamed (1918) – MERROUCHE Tayeb (1917) – MESSAI Larbi (1918) – MESSALI Medari (1915) – MESSAOUD Ben Mohamed (1916) – MESSAOUD Ben Nacer (1914) – MESSAOUD Feteha (1916) – MEURS Tahar (1918) – MEZHOUD Ahmed (1916) – MEZIANE Ali (1918) – MIELLE Marcel (1918) – MOUNAH Tahar (1914) – MOUSSAOUI Amor (1916) – NACERI Mohammed (1918) – NASRI Salah (1914) – NASRI Tayeb (1916) – NEZZARI Brahim (1918) – NOUFEL Ahmed (1917) – NOUÏOUA Mostefa (1916) – OUADI Alloua (1918) – OUMELERGUAB Ammar (1917) – PESSEY Jean Baptiste (1915) – PLACE Constantin (1918) – RACHED Lakhdar (1915) – RAMDANE Mostefan (1918) – REDJEL Hachemi (1916) – REDJEM Ali (1915) – REDJEM Hadj (1918) – REHAL Amor (1918) – REMITA Ammar (1915) – ROUAG Messaoud (1917) – SADAOUI Hocine (1919) – SAHLI Ahmed (1918) – SALME Edouard (1918) – SATOUR Bachir (1915) – SCHABANE Tahar (1917) – SEHLI Messaoud (1914) – SEKELLI Mohamed (1918) – SEKFALI Hadj (1914) – SEKHANE

Lakhdar (1918) – **SELINI Mohamed (1914)** – SELLEDJ Saïd (1916) – SI NACER Hammou (1915) - SINACER Belkacem (1915) – **TABET Ahmed (1918)** – TAFZA Ali (1917) – TANOUGAST Ben Slimane (1917) - TANOUGAST Ramdan (1916) – TARGUI Tahar (1915) – **TEFFAHA Mohamed (1918)** – TERKI Maamar (1918) – **TIAN Mohamed (1917)** – TIKOUDANE Mohammed (1917) – TOURI Larbi (1915) – **TRIA Tebbabi (1915)** – YAHIA Ahmed (1916) - YAHIAOUI Tahar (1919) – ZABAT Ahmed (1915) – ZAOUI Salah (1918) – **ZEBIRECHE Mohammed (1918)** – **ZENDAOUI Amar (1918)** – ZENTOUT Lakhdar (1918) – ZEROUAL Amar (1915) – **ZID Ferhi (1914)** – ZIGHEM Aïssa (1916) - ZIGHEM Mohamed (1915) – **ZOGHEBI Mohamed (1915)** - 

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

Et si vous souhaitez en savoir plus sur FEDJ M'ZALA, cliquez SVP au choix , sur l'un de ces liens :

<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2006/12/19/3474640.html>

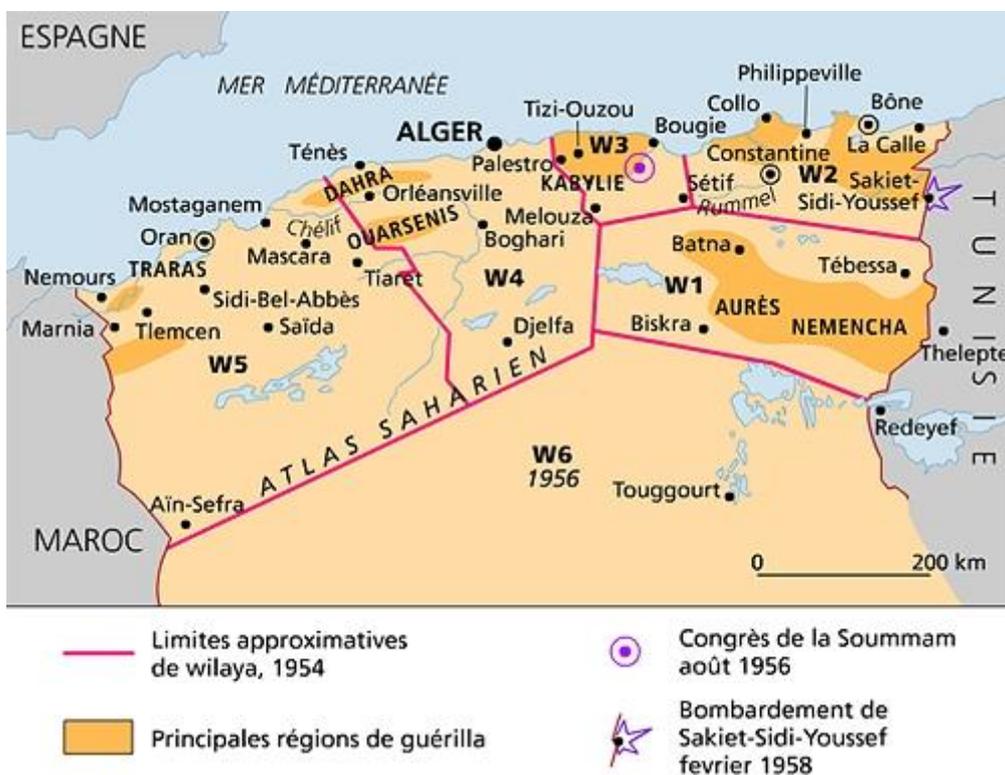
<http://ferdjioua.over-blog.net/album-1430817.html>

<http://books.openedition.org/cjb/171?lang=fr>

[http://www.memorial-genweb.org \[...\] p?dpt=9352](http://www.memorial-genweb.org [...] p?dpt=9352)

2/ LES PERTES ALGERIENNES de 1954 à 1962 (Auteur X. YACONNO) **3^{ème} épisode**

Les estimations : (diffusée INFO 437TREZEL)



[...]Seul le général JACQUIN donne des précisions sur les pertes subies par la communauté musulmane. Il a longuement séjourné au Maroc et en Algérie. Il a notamment exercé les fonctions de Chef du 2^{ème} Bureau de l'Etat-major d'Alger en 1957-1958, puis, de 1959 à 1961, Chef du Bureau d'Etudes et de Liaisons du Commandant en Chef (*ndlr : voir info 436*). Il était donc très bien placé pour être informé et, ayant utilisé, entre autres, des documents émanant du FLN et une communication de Krim BELKACEM, il considère comme vraisemblables :

- 141 000 hommes tués par les forces de l'ordre,
- 12 000 fellaghas victimes des purges internes,
- 2 000 hommes tués par les Marocains et les Tunisiens,
- 3 500 soldats musulmans des forces de l'ordre,
- 16 000 civils musulmans (y compris les membres des autodéfenses tués par le FLN),
- 50 000 civils enlevés et sans doute exécutés par les rebelles du 1^{er} novembre 1954 au 19 mars 1962,
- 150 000 musulmans civils et anciens membres des forces de l'ordre abattus après le cessez-le-feu pour avoir servi la France, **soit 374 500 personnes dont 144 500 par suite des opérations menées par les forces de l'ordre.**

Le général JACQUIN ajoute qu'un de ses amis ayant interrogé un ancien chef de l'ALN (Armée de Libération Nationale) sur les pertes algériennes, celui-ci répondit 350 000. A priori, les services de l'armée française et ceux du FLN pouvaient avoir des informations relativement précises sur les six premières catégories énumérées, mais on voit mal comment on a pu apprécier le nombre de Musulmans abattus après le 19 mars, nombre qui paraît particulièrement élevé.

3 – ESSAI d'estimation à partir du référendum du 1^{er} Juillet 1962 **Nouveau...**

Il s'agit du référendum d'autodétermination par lequel les électeurs devaient répondre à la question : « *Voulez-vous que l'Algérie devienne un état indépendant coopérant avec la France dans les conditions définies par les déclarations du 19 mars 1962 ?* »

Albert LENTIN raconte le déroulement de ce scrutin et rapporte les résultats proclamés officiellement par le Président de la "Commission de contrôle du référendum d'autodétermination", Kaddour SATOR, avocat du barreau d'Alger, et ancien élu de l'U.D.M.A. ou Union Démocratique du Manifeste Algérien.

Les voici :

Inscrits	=	6 549 736,
Votants	=	6 017 800,
Suffrages exprimés	=	5 992 115,
Bulletins nuls	=	25 565,
OUI	=	5 975 581,
NON	=	16 534,

Pour nous, le nombre essentiel est celui des inscrits que nous arrondirons à 6 550 000. A l'époque, il englobe tous les Algériens et Algériennes (musulmans et non musulmans) ayant 21 ans ou plus, car l'âge électoral ne sera ramené à 18 ans que par une ordonnance du 14 mai 1976. Si l'on s'était souvenu que lors du référendum de septembre 1958, pour lequel l'armée avait veillé à l'inscription des Musulmans sur les listes électorales, on n'avait recensé, d'après les résultats parus au *Journal Officiel de la République Française*, le 5 octobre 1958, que 4 694 270 inscrits (dont 282 099 pour les départements du Sahara), on aurait pu avoir immédiatement des doutes sur la possibilité d'une croissance de près de deux millions d'électeurs en moins de quatre ans, sachant que l'excédent démographique annuel, à la veille de l'insurrection, était inférieur à 250 000 (en moyenne 223 400 de 1950 à 1954).

Pour les Musulmans qui seuls nous intéressent ici, l'analyse ne manque pas d'enseignements, en s'en tenant au nombre d'inscrits de 1962. La population Européenne ne dépassait guère le million d'habitants, dont 66 % environ avaient plus de 21 ans ; compte tenu des étrangers, elle pouvait fournir au maximum 600 000 inscrits, ce qui laisse aux seuls Musulmans 6 550 000 – 600 000 = 5 950 000 inscrits. Or, nous savons, d'après le recensement de 1954, que 53 % de la population musulmane avaient moins de 20 ans (il y en aura 56 % en 1966), d'où l'on peut déduire au minimum quelque 55 % de moins de 21 ans et par conséquent tout au plus 45 % en état de voter, ce qui donnerait pour 1962 une population de :

$$\frac{5\,950\,000 \times 100}{45} = 13\,222\,222 \text{ habitants}$$

c'est-à-dire environ 1 200 000 de plus qu'on en trouvera après quatre ans de paix ! Il est évident que les résultats **de ce référendum sont erronés** et qu'ils ne peuvent-être d'aucune utilité. Les admettre serait conclure que la guerre d'Algérie ne s'est accompagnée d'aucune perte puisque, comme nous le verrons plus loin, la population musulmane présente en Algérie étant de 8 470 000 individus en 1954, au cours des hostilités on aurait enregistré une croissance de 13 222 222 – 8 470 000 = 4 752 000 individus en 7 ans et 8 mois, soit une augmentation naturelle à un rythme annuel de près de 7 % jamais atteint, ni en Algérie, ni ailleurs. Il nous faut chercher une autre base de raisonnement **puisque l'Algérie indépendante a pris un mauvais départ dans le domaine de la régularité électorale.**

A suivre Prochain Numéro : **4- Les Statistiques de Base**

3/ Le drame de KERIHUEL (Source Monsieur Jacques CATALDO)

En marge des commémorations du débarquement du 6 juin 1944 il faut également se souvenir :

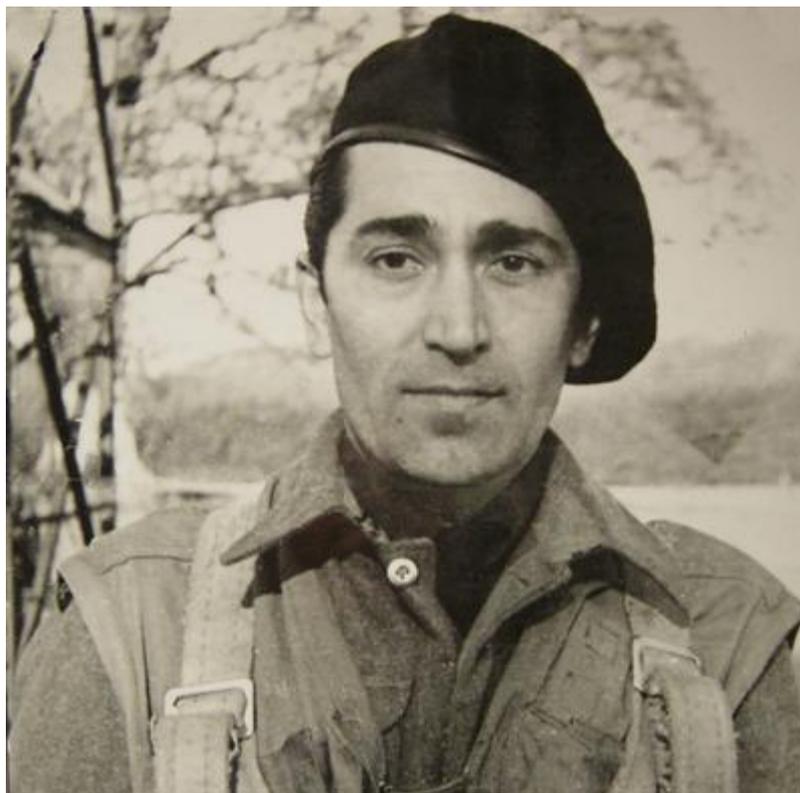
Le 12 juillet 1944, au hameau de Kérihuel, en Plumelec, dans le Morbihan, le capitaine Pierre MARIENNE est massacré par les allemands et les miliciens en même temps que dix-sept autres parachutistes, F.F.I. et patriotes.

Pierre MARIENNE est né le 9 décembre 1908 à **SOUK-AHRAS (Algérie)**. Il s'engage en 1928 et suit les cours d'élève sous-officier. Il quitte l'armée en 1932. A PARIS, il fréquente le milieu artistique et il devient rédacteur cinéaste.

A la déclaration de la guerre, il est mobilisé au 279^{ème} RI et se porte volontaire pour les corps-francs. Nommé aspirant, il est blessé devant Baccarat, fait prisonnier et interné à Belfort.

Il s'évade et est repris à Paris. Le 7 novembre 1940, il s'évade à nouveau. Démobilisé le 30 décembre 1940, il rejoint clandestinement le Maroc. Emprisonné alors qu'il tentait de rejoindre de Gaulle, via Gibraltar, la peine capitale est demandée par Vichy. Libéré sur l'intervention du général Béthouard en novembre 1942, après le débarquement des américains en Afrique du Nord (8 novembre), il rejoint enfin Gibraltar et s'engage dans les F.F.L. le 20 février 1943. Ayant rejoint

l'Angleterre, le lieutenant Pierre MARIENNE prend le commandement de la 2^{ème} section de la 1^{ère} C.C.P.. C'est un officier aimé, craint et respecté, aussi exigeant pour ses hommes que pour lui-même.



Dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, le lieutenant MARIENNE, à la tête du stick "Pierre 1", est parachuté sur PLUMELEC, dans le Morbihan. Il encadre et entraîne les troupes importantes du maquis de Saint-Marcel, environ 1500 à 2000 hommes. Le 18 juin, le maquis est attaqué par d'importantes forces allemandes. MARIENNE s'illustre au combat.

Le maquis dispersé, MARIENNE et ses compagnons changent constamment de cachettes, dans les environs de Plumelec. Lui, ses parachutistes et les F.F.I. sont ardemment recherchés par les Allemands et les miliciens. MARIENNE qui vient d'être élevé au grade de capitaine décide de déplacer son camp à Kérihuel, en Plumelec, le 9 juillet.

Les Allemands obtiennent, par trahison, des informations sur le lieu où se trouve le capitaine S.A.S. Le 12 juillet, au matin, Allemands et miliciens surprennent le capitaine MARIENNE et ses compagnons, alors qu'ils sont encore endormis. Réunis sur l'aire à battre de la ferme de Kérihuel, le capitaine MARIENNE, six autres parachutistes, huit F.F.I. et trois habitants du hameau sont froidement assassinés par les miliciens sous les ordres des Allemands.

Le capitaine Pierre MARIENNE sera fait "Compagnon de la Libération".

Et pour en savoir plus cliquez SVP sur un de ces liens :

http://www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon/648.html

<http://francoissouquet.pagesperso-orange.fr/Pierre%20Marienne.html>

Ndlr : Pierre MARIENNE a été élevé à GUELMA et fait ses études au Lycée Saint Augustin de Bône.

4/ L'Elite intellectuelle – L'avant-garde militante et le Peuple Algérien (Auteur Guy PERVILLE)

Source : Persée, l'élite intellectuelle..

La Révolution Algérienne, une Révolution « faite par le peuple et pour le peuple » et si, par-delà les proclamations militantes, les choses avaient été singulièrement plus complexes ? C'est en tout cas la thèse de Guy PERVILLE.

Les masses, seules source de légitimité, auraient été, bous dit-il, un enjeu que se disputèrent deux forces rivales et minoritaires : une avant-garde militante et une élite intellectuelle. Au bout du compte (est-il réglé ?), c'est donc à une réflexion sur les chemins de la décolonisation qu'on est ici convié : l'émancipation fut-elle « l'initiative créative des masses populaires » ou découle-t-elle de l'action longtemps isolée de quelques groupes, de surcroît divisés ?

L'Algérie indépendante est longtemps restée sans *Who's who*, et les journalistes étrangers ont souvent eu l'occasion de regretter l'extrême discrétion des dirigeants algériens sur les premières étapes de leur carrière. Discrétion aisément explicable par les habitudes héritées de la clandestinité, et par la crainte du « culte de la personnalité » reproché naguère à certains « chefs historiques », tels que MESSALI HADJ et Ahmed BEN BELLA. « Un Seul héros, le peuple », proclamaient les murs d'Alger pendant la crise de 1962. Mais plus profondément, cette attitude « populiste » exprimait le rejet de la notion même d'une « élite » composée d'individus supérieurs à la masse, en réaction contre la politique française d'assimilation.



Messali HADJ (1898-1974)



Ahmed BEN BELLA (1916-2012)

UN MOUVEMENT NATIONAL DIVISÉ

En effet, presque tous les gouvernements français avaient prétendu vouloir faire de l'Algérie une province française, par la colonisation, mais aussi par l'assimilation progressive des indigènes musulmans. La méthode consistait à détacher de leur milieu des individus aspirant aux bienfaits de la citoyenneté française, et jugés dignes de cet honneur. Elle fut appliquée suivant deux formules successives, d'une inégale rigueur. La première, définie par le sénatus-consulte du 14 juillet 1865, exigeait des candidats à la citoyenneté qu'ils **renoncent à leur statut personnel musulman (ou berbère) pour se soumettre au code civil (comme les étrangers sollicitant leur naturalisation)**. La seconde, préconisée dès 1931 par Maurice VIOLETTE, endossée par Léon BLUM en 1936, mais réalisée seulement le 7 mars 1944 par une ordonnance du CFLN, accordait la citoyenneté française sans abandon du statut musulman aux membres de catégories définies par leurs diplômes, leurs mandats électifs ou leurs décorations. Les deux formules avaient en commun de séparer les « élites » de la masse, qui resta parquée à l'écart du collège des citoyens français jusqu'en 1958.

La société musulmane refusa cette politique d'assimilation avec une intransigeance proportionnelle à sa rigueur, parce qu'elle ne pouvait admettre qu'un musulman préférât une loi étrangère à celle de l'islam, et qu'il voulût se séparer de sa communauté. La plupart des aspirants à la « naturalisation » n'osaient pas prendre le risque d'être rejetés par leurs compatriotes comme des renégats ; et même les rares « naturalisés » (5 836 en 1931, 10 000 en 1962) regrettaient d'avoir dû choisir entre leur milieu d'origine et leur patrie d'adoption. Ferhat ABBAS exprimait éloquemment, en 1927, l'opinion générale des siens : « La naturalisation individuelle ne se justifie pas... Nous sommes des Algériens, nous faisons partie d'une famille, d'une société... Aurait-on, par hasard, la prétention de changer quoi que ce soit à cette société par la naturalisation individuelle ? »



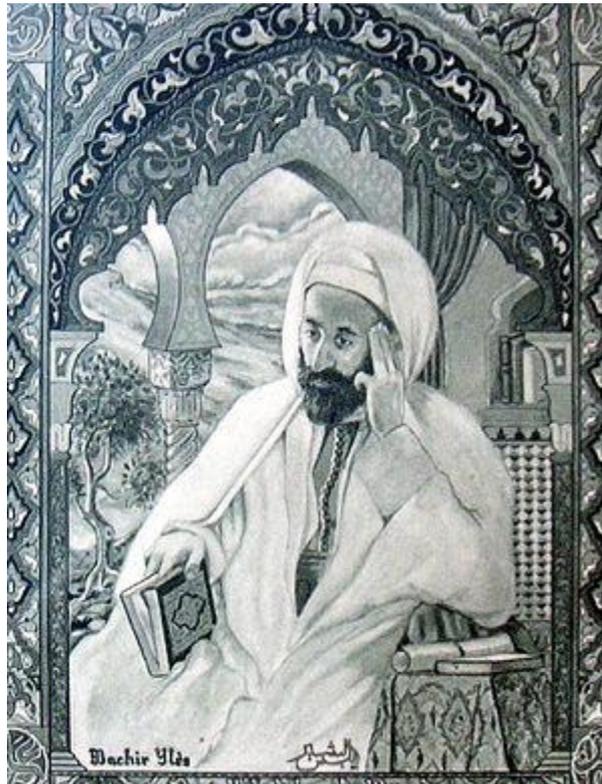
Ferhat ABBAS (1899-1985)



Maurice VIOLETTE (1870-1960)

Pourtant la politique d'assimilation assouplie par Maurice VIOLETTE ne souleva pas une opposition aussi unanime. Au contraire, les tendances rassemblées dans le Congrès Musulman du 7 juin 1936 l'acceptèrent comme une étape vers l'égalité inconditionnelle de tous les Algériens dans le cadre Français. Seuls les militants nationalistes de l'Etoile nord-africaine la combattirent en tant que manœuvre colonialiste de division. Ce clivage fut surmonté en 1943 par l'adhésion de presque tous les élus musulmans au « Manifeste du peuple algérien » dont Ferhat ABBAS avait pris l'initiative. Mais il reparut ensuite, quand une partie des mêmes élus accepta l'ordonnance du 7 mars 1944 comme une étape vers la généralisation de la citoyenneté.

Ces réactions divergentes imposent de distinguer plusieurs tendances dans l'opinion publique indigène. Par souci de clarté on peut réserver l'appellation de « Mouvement National Algérien » au courant incarné successivement par l'Etoile Nord-africaine (1926), le Parti du Peuple Algérien (1937) et le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (1946), qui furent les seules organisations à revendiquer constamment l'indépendance, de 1927 à 1954. Ce nationalisme radical, né en France dans la mouvance communiste après la guerre du RIF (Maroc), s'implanta solidement en Algérie à partir de 1936, et devança ses rivaux à l'issue de la deuxième guerre mondiale.



Abdelhamid BEN BADIS (1889-1940)

Mais le « Mouvement National », au sens large couramment admis depuis l'indépendance, ajoute aux nationalistes incontestables leurs anciens adversaires, les « Jeunes Algériens ». Ces hommes plus ou moins fortement influencés par la culture française n'étaient, en majorité, ni des nationalistes, ni des assimilationnistes : la plupart désirait éviter un choix douloureux en étant à la fois musulman et français à part entière. Ce souci les conduisit à émettre ou à soutenir des revendications diverses que l'on peut ainsi classer :

- représentation spéciale des musulmans élue par un collège séparé aux assemblées locales et au Parlement français ;
- citoyenneté française dans le statut musulman pour l'élite (projet BLUM-VIOLETTE), ou pour tous (Charte revendicative du Congrès musulman) ;
- naturalisation automatique avec suppression du statut musulman par un « décret CREMIEUX » pour l'élite, ou pour l'ensemble de la communauté, suivant l'exemple d'ATA-TURK.



Adolphe CREMIEUX (1796-1880)



Cheik Bachir BRAHIMI (1889-1965)

Jusqu'en 1936, ils prétendaient exprimer les aspirations de leur peuple, en niant l'existence d'un nationalisme algérien et même celle d'une nation algérienne, comme Ferhat ABBAS dans son célèbre article paru dans *l'Entente* du 23 février 1936 : « La France c'est moi ! » Cependant, l'évolution de celui-ci vers le nationalisme est représentative de celle d'une grande partie de sa génération. Il fut sensible à la réprimande que lui adressa le cheik BEN BADIS, président de l'Association des Oulémas musulmans algériens, qui affirmait l'existence d'une nation algérienne sans en revendiquer l'indépendance immédiate. Pendant la deuxième guerre mondiale, ABBAS fut d'accord avec le Cheik BRAHIMI, successeur de BEN BADIS, et avec Messali HADJ, chef emprisonné du PPA clandestin, pour rédiger le « Manifeste du peuple algérien » qui condamnait la

politique d'assimilation et pour rejeter l'ordonnance du 7 mars 1944. Mais après le drame de mai 1945, il se sépara du PPA-MTLD pour défendre un **projet de République algérienne fédérée à la France dans le cadre de l'Union française**, qui fut soutenu par les Oulémas (en dépit de leur nationalisme culturel) et même par le Parti communiste algérien. Enfin, à partir de 1955, le Front de Libération Nationale (FLN) réunit à deux des trois factions du MTLD l'Union démocratique du Manifeste Algérien (UDMA) de F.ABBAS, les Oulémas, et certains militants du PPA (lequel subsistera néanmoins comme parti distinct, ainsi que le Mouvement National Algérien fondé par Messali HADJ après la dissolution du MTLD).

« PEUPLE » ET ELITE..... A suivre dans le prochain numéro....

5/ CEREMONIES du 5 Juillet à PARIS (Source Madame Colette GRATTIER – DUCOS ADER : Tel : 06.89.33.64.23)

Comme chaque année, nos associations organisent conjointement une cérémonie à la mémoire des victimes oranaises du 5 juillet 1962 ainsi qu'à celle de tous les civils, militaires et harkis tombés en Algérie ou portés disparus.

Connaissant l'intérêt que vous portez à nos préoccupations, vous trouverez le programme de ces cérémonies auxquelles votre présence nous honorerait et nous vous demandons de diffuser cette information (en **PJ n° 2** jointe à la transmission de cette INFO).

6/ «Il faut aussi médiatiser août 1944»

Chargé de cours à l'université Marc-Bloch de Strasbourg, Belkacem Recham est l'auteur de **Les Musulmans algériens dans l'armée française 1919-1945**, éditions L'Harmattan, 1996. Alors qu'on célèbre le D-Day des Américains, il nous parle d'un autre débarquement, celui de l'armée française en Provence, en août 1944, impliquant une majorité d'Algériens...

Extrait [...]

Peut-on avoir une idée du nombre de soldats d'Afrique du Nord engagés et des disparus ?

C'est difficile d'avoir des chiffres sûrs et fiables, car on parlait de **soldats français et les «indigènes» étaient compris dans les pertes françaises**. Ce que l'on sait, c'est qu'à partir de novembre 1942 jusqu'à la capitulation allemande en mai 1945 on estime à 100 000 hommes le nombre de tués et disparus, et dans ce nombre il y a une légère moitié de Maghrébins. Si on prend par exemple la campagne de Tunisie, l'armée française était constituée majoritairement d'Algériens. De même, lors de la campagne d'Italie après le débarquement à Naples. 54% du contingent en Italie était composé de soldats indigènes. Et pour la libération de la France, les comptes s'équilibrent à partir du moment où on a intégré des Français.

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.elwatan.com/international/il-faut-aussi-mediatiser-aout-1944-08-06-2014-260370_112.php

NDLR : Les questions posées par le journaliste sont plus que tendancieuses...

EPILOGUE FEDJ M'ZALA – FERDJIOUA

Année 2008 = 50 167 habitants

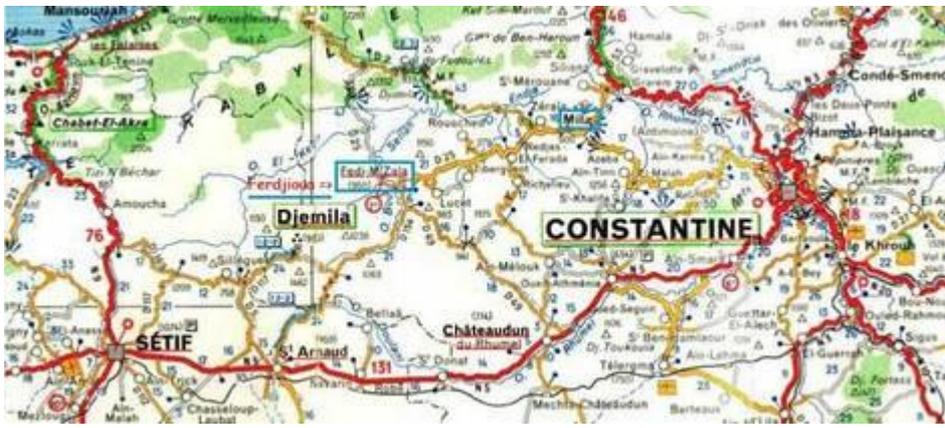
Impressions d'Algérie 50 ans après

<http://croire.blog.lemonde.fr/2006/11/08/impressions-d%E2%80%99algerie-50-ans-apres-%E2%80%93-19/>

Je me suis joint à une délégation de l'Association de Sassenage, "Mains tendues France-Algérie", qui se rendit du 25 au 30 octobre à Ferdjioua en compagnie du maire de cette ville, pour mettre au point les préparatifs d'un prochain jumelage entre Ferdjioua et Sassenage. Je livre ici les impressions personnelles que j'ai retirées de ce voyage après mon retour en France.

Nos impressions dépendent, certes, de notre vécu comme des idées que nous nous faisons d'un lieu, d'un peuple, d'une culture. Quand on se rend pour la première fois dans un pays, nos impressions dépendent avant tout de nos préjugés. Quand on s'y rend à nouveau – c'est mon cas – les impressions prennent en compte, outre les inévitables préjugés, un ensemble de points de comparaison par rapport au voyage précédent.

Il y avait 50 ans que je n'étais pas venu en Algérie. Cependant une durée aussi longue n'a pas occulté les impressions d'antan. Si je ne partis pas, cette fois-ci, en toute ingénuité, j'y allai en toute sérénité, enfin presque. La Guerre d'Algérie, si lointaine qu'elle fût, était là, en moi, lancinante, comme un remords que je subissais plus que je ne l'avais provoqué. Quel pays allais-je retrouver ? Dans quel état ? Quel accueil nous serait réservé ?



Dès l'atterrissage à Constantine, j'ai retrouvé, fort à l'aise, le « souk » arabe, comme on retrouve une vieille connaissance : poussières, pas d'ordre, une fantaisie, si proche de la fantasia, des nids de poule, un foule nonchalante, qui va son chemin comme oiseaux en ciel. Des immeubles inachevés et habités, telle une attente d'un lendemain meilleur.

Au Maghreb, on a toujours le temps de finir, peut-être par crainte de ne plus rien désirer après. L'Arabe excelle à distiller son plaisir en d'infinies langueurs, jamais pressé, mais toujours en route. La flânerie lui paraît si douce qu'il se garde bien de se précipiter, sans doute pour prolonger le plaisir du moment, en quoi il est fort sage et quelque peu jouisseur de l'instant. De toute manière, comme il faudra bien mourir un jour, autant ne pas courir.

Notre route en voiture jusqu'à Ferdjioua (ex Fedj-M'Zala) fut comme une marche un peu titubante, avec accélérations et freinages, tangages, vents coulis et bouffées de chaleur : pour un peu on se serait cru sur un chameau ! Ce qui nous permit d'arriver sans encombre à destination, malgré tout, un peu ahuris d'avoir été bourlingués, habitués que nous sommes aux voitures confortables, gadgétisées, robotisées, véritablement « civilisées », dans la mesure où le gadget est critère de civilisation.



Le paysage me parut plus sec, plus jaune que je ne le vis en 1956, pas très loin, en Petite Kabylie. Peu de verdure, des monts qui ondulent paresseusement sur un fond de ciel saharien immuable, de rares ânes qui trottaient au milieu des voitures, tout innocents, comme débarqués d'une autre ère. Quelques moutons, couleur de sol, broutent une herbe pailleuse avec candeur et obstination, indifférents et appliqués. Point d'eau dans des oueds assoiffés, un barrage, très rare, tente de les alimenter... Mais comment font-ils donc pour se nourrir dans ce quasi désert, me demandai-je ? Puis j'appris, quelques jours après, que la région de Ferdjioua était un des greniers à blé de l'Algérie : qui l'eût cru ? Un silo imposant, en ville, me confirma la nouvelle.

Quand nous traversions des villages, j'apercevais – rarement il est vrai – un air de Provence : petites terrasses de bistrot peuplées d'une jeunesse désœuvrée, à l'ombre d'arbres clairsemés, il y manquait le parfum de l'anisette : tout le reste y était. Même plus un panneau Ricard pour décorer... mais que dis-je là ? Ces Français, il faut toujours qu'ils jugent, critiquent et apprécient (rarement) par rapport à leur pays comme si la planète était la leur ! L'Algérie n'est pas la France. Ah, oui ! Vous croyez ? L'Algérie est l'Algérie, monsieur !

Mais je ne pouvais m'empêcher d'y retrouver des soupçons de nous-mêmes, ces petits riens franchouillards dénichés dans l'aspect de quelques vieilles boutiques, d'une petite place encore un peu verdoyante, d'un carrefour ordonné à la romaine, de rues rectilignes et d'une église habilement promue mosquée, un je ne sais quoi de familier, de déjà vu, de « bien de chez nous ». La France, quand même, laisse sa marque à travers ses anciennes colonies, un peu comme les Romains à travers leur Empire. On ne nous refait pas, nous « les civilisateurs, les conquérants ».

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso